

## Intervention

Ce mois de mars a été marqué par des demandes concernant des conteneurs fuyards ou renfermant des matières dont la dangerosité était mal renseignée dans les formulaires de déclaration de marchandises dangereuses. Le *Cedre* a également été sollicité dans deux suspicions de pollutions volontaires par navires. Dans un cas, il s'agissait manifestement d'un produit dont le rejet était autorisé dans les conditions énoncées par la convention Marpol. Dans l'autre, l'examen des documents a montré qu'il s'agissait bien d'hydrocarbures.

## Visite du Secrétaire d'Etat chargé de la Mer

A l'occasion de son déplacement dans le Finistère, le 7, François Goulard, Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer a honoré le *Cedre* de sa visite pour une présentation de ses activités en situation d'accident et face aux pollutions opérationnelles des navires.

## Intervention de l'EPIF

A la demande de la commune de Pouldreuzic (29), l'Equipe Pilote d'Intervention-Formation (EPIF) du *Cedre* a mené, les 9 et 10 mars, une opération de nettoyage de 6 tonnes de galets sévèrement souillés lors de la pollution du *Prestige*. Nettoyés dans une bétonnière sur l'aire de stockage communale où étaient entreposés depuis l'accident, les galets propres ont ensuite été remis sur la plage.

## Stage Marine Etat-Major

La première session du stage "gestion des accidents maritimes", organisé principalement à l'attention des personnels d'état-major de la Marine nationale, s'est tenue dans nos locaux, du 21

au 24 mars, avec 19 représentants de la Marine et 5 participants exté-rieurs.

## Formation en Haute-Savoie

Deux formateurs ont animé, du 23 au 25 mars, un stage de formation de 3 jours à l'attention d'une vingtaine de sapeurs-pompiers de Haute-Savoie à Sciez, près de Thonon. Le stage comprenait une journée et demie de théorie suivie d'une journée et demie d'exercices sur le lac Léman avec pose de barrages, construction de barrages de fortune et démonstrations de récupérateurs.

## Essais de chalut en Méditerranée

Les essais, réalisés en rade de Marseille le 9 mars, par vent de 30 à 40 nœuds, avaient pour objectif de démontrer les capacités de la flotte de pêche de Méditerranée à mettre en œuvre les chaluts récupérateurs d'hydrocarbures, développés par la société Thomsea et modifiés dans le cadre du projet RITMER Ecrepol. Cette opération a été coordonnée par la CEPPOL (Commission d'Etudes Pratiques de lutte antipollution de la Marine) en collaboration avec Geocan et ses partenaires (Comité local des pêches de Marseille, *Cedre*, Institut Français du Pétrole), avec l'assistance technique de Thomsea et le soutien des Affaires Maritimes de Marseille et de la préfecture maritime de Méditerranée.

## Plan d'intervention pollution en Loire

Deux ingénieurs du service Plans et Audits ont présenté à la direction du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire (PANSN) le plan d'intervention pollution en Loire, version réactualisée du plan Minipol auquel le *Cedre* avait déjà contribué. Cette actualisation a été l'occasion d'une étude de modélisation du déplacement des substances flottantes en Loire estuarienne, confiée à SOGREAH. Dans le cadre de cette collaboration, le *Cedre* organisera en avril une démonstration de matériel antipollution adapté aux zones de forts courants en eaux intérieures et milieux estuariens, en présence de la capitainerie et des exploitants industriels du port.

## Europe : projet de navire antipollution

Deux ingénieurs ont participé à Gênes, du 21 au 24, à une réunion dans les locaux de la sociétéitalienne



Rédaction, information  
*Cedre* - 715, rue Alain Colas  
CS 41836 - F29218 BREST CEDEX 2  
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10  
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38  
E-mail : [contact@cedre.fr](mailto:contact@cedre.fr)  
Internet : <http://www.cedre.fr>  
Directeur de la publication : M. Girin  
Rédacteur en chef : C. Rousseau  
Secrétariat : A. Tygréat  
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

Navalimpianti pour discuter du projet de navire antipollution européen OSH (*Oil Sea Harvester*). Ce projet regroupe 11 partenaires de 5 pays européens pour la conception d'un trimaran capable d'intervenir rapidement et de travailler dans des conditions de mer difficiles. Le déplacement a été mis à profit pour rendre visite à la société Rimorchiatori Riuniti, propriétaire et armateur de nombreux navires antipollution en Italie. La rencontre a permis de visiter un navire de la société, le *MV San Giacomo*, renforçant ainsi les données du *Cedre* sur les navires de lutte antipollution européens.

## **Espagne : avions de surveillance**

Comme le naufrage de l'*Erika* en France, celui du *Prestige* a renforcé en Espagne la prise de conscience de l'importance des pollutions opérationnelles des navires et déclenché des décisions d'investissement dans des moyens de surveillance. N'ayant aucun avion spécialisé, les autorités espagnoles en ont commandé trois, ce mois, au groupe EADS-CASA, pour 82,5 millions d'euros. Les deux premiers seront livrés début 2007, le troisième en 2008.

## **Maroc : formation de formateurs**

Du 7 au 11 mars, le *Cedre* a animé à Rabat une session de formation de formateurs à l'initiative du ministère chargé de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (MATEE) du Royaume du Maroc, avec le soutien de l'ambassade de France. L'objectif était de donner à 23 cadres civils et militaires, en une journée et demie de théorie et 3 jours de pratique, la capacité de prendre en charge la formation des personnes susceptibles d'intervenir sur des pollutions accidentelles en mer, sur le littoral et en zone portuaire.

## **Cameroun : plan d'urgence maritime**

Un membre de l'équipe Plans et Audits a participé à Douala (Cameroun), du 14 au 19 mars, à la préparation du Plan d'Urgence Maritime de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), dans le cadre de la mise à jour des procédures d'intervention des filiales de Total et des sociétés pour lesquelles le groupe assure une assistance technique. La mission avait ainsi pour objectifs d'évaluer les risques liés aux opérations de déchargement et de transfert au port de Douala des produits pétroliers stockés par la SCDP et de recueillir les données environnementales, économiques et techniques nécessaires à l'élaboration de ce plan.

## **Singapour : réunion ITAC**

Le responsable de l'équipe Intervention a participé à Singapour, les 2 et 3 mars, à une réunion de l'*Industry Technical Advisory Committee* (ITAC) qui a porté en particulier sur le retour d'expérience après accidents et la sécurité lors du traitement des pollutions.

## **Alaska : dossier *Selendang Ayu***

Le capitaine du cargo malaisien *Selendang Ayu*, dont l'échouement et la pollution ont fait les titres de la presse en décembre dernier (voir lettre n° 115), a été condamné, ce mois, par un tribunal américain à 3 ans de mise à l'épreuve pour avoir menti sur l'heure d'arrêt de son moteur défectueux : il avait attendu dans une mer démontée, non pas 11 heures mais 13 pour demander l'assistance d'un remorqueur.

## **USA : amende à la compagnie Evergreen**

Suite à une pollution d'un de ses porte-conteneurs en mars 2001, puis à la découverte d'une dérivation autour du séparateur eau-huile d'un autre navire, la compagnie Evergreen avait été classée " priorité 1 " par les autorités américaines pour les contrôles par l'Etat du port. Elle a accepté ce mois de payer conjointement 25 millions de dollars à 5 juridictions différentes pour 25 fautes avérées sur 3,5 ans (pose de dérivations, fausses entrées dans le cahier des hydrocarbures, etc.). Dix de ces 25 millions de dollars seront affectés à des projets en faveur de l'environnement, précise un communiqué de l'agence pour la protection de l'environnement.

## **Canada : pollution au détergent**

La petite ville canadienne de Perth (Ontario) s'est trouvée privée d'eau potable durant plusieurs jours en début de mois à cause d'une pollution originale : une fausse manœuvre avait provoqué l'aspiration du détergent de nettoyage du réseau à haute pression d'une laverie de voitures dans le réseau d'eau de la ville.

## **Monde : le fonds de 3<sup>e</sup> niveau en vigueur**

Le fonds complémentaire du FIPOL, ou fonds de 3<sup>e</sup> niveau, est entré en vigueur le 3 mars. Les 8 pays adhérents, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, le Japon et la Norvège sont donc couverts maintenant contre une marée noire jusqu'à un plafond porté de 235 à 870 millions d'euros.